

*Décembre 2024*

**Alexandre GRENOT, Président,**  
**Les membres du Conseil d'administration,**  
**Nathalie PARLANT, Directrice,**  
**Christelle MAYEUR, Directrice adjointe,**  
**et toute l'équipe du Centre de Gestion 17**  
**vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année,**



## SOMMAIRE

<b>Vie du Centre de Gestion</b>	<b>3</b>
Transmission des demandes de remboursement des décharges d'activité de service et des autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical _____	3
Départ _____	3
Webinaires _____	3
<b>Actualités juridiques</b>	<b>3</b>
Sécurité sociale : augmentation du plafond au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 _____	3
Recrutement des agents recenseurs : possibilité de recourir à un prestataire _____	3
Contrat d'engagement éducatif : modification des modalités de rémunération _____	4
<b>Missions temporaires - Emploi</b>	<b>4</b>
Missions temporaires _____	4
Emploi _____	4
<b>Santé</b>	<b>4</b>
Adhésion aux contrats d'assurance mutualisés proposés par le Centre de Gestion _	4
Conseil médical _____	5
<b>Prévention</b>	<b>5</b>
Rappel de la liste des documents obligatoires _____	5
<b>Concours et examens</b>	<b>6</b>
Recensement des besoins 2026 _____	6
Avis de concours _____	6
Résultats _____	6
Listes d'aptitude _____	7

### INSTANCES PARITAIRES

**Lundi 6 janvier 2025** : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Comité social territorial du jeudi 20 février 2025.

**Lundi 20 janvier 2025** : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire du jeudi 20 février 2025.

### SANTE

**Mardi 14 janvier 2025** : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

**Vendredi 17 janvier 2025** : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Conseil médical en formation plénière du vendredi 21 février 2025.

**Vendredi 24 janvier 2025** : Réunion du Conseil médical en formation plénière.

**Mardi 28 janvier 2025** : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le Centre de Gestion sera fermé le jeudi 26 décembre 2024.

# Vie du Centre de Gestion

## ***Transmission des demandes de remboursement des décharges d'activité de service et des autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical***

Afin de clôturer l'exercice budgétaire 2024, il convient de nous transmettre, avant le 31 décembre 2024, les demandes de remboursement relatives aux :

- décharges d'activité de service accompagnées du formulaire de demande de remboursement et des fiches de paie des mois considérés,
- autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical (collectivités de moins de 50 agents) accompagnées du formulaire de demande de remboursement, de la demande écrite de l'agent ainsi que de l'autorisation écrite de l'autorité territoriale, des fiches de paie des mois considérés et des convocations.

Pour rappel, les documents sont à déposer sur la page de dépôt sécurisée BlueFiles accessible [en cliquant ici](#).

### ***Départ***

Mélanie AUFFRET, gestionnaire Carrières quittera ses fonctions le 6 janvier 2025.

### ***Webinaires***

Le Centre de Gestion a proposé, le 3 décembre 2024, un webinaire ayant pour thématique l'actualité statutaire.

Cette rencontre a rassemblé près de 200 personnes et a été l'occasion de faire un point sur les principaux textes parus ces derniers mois.

Le support de présentation est disponible [en cliquant ici](#).

## Actualités juridiques

### ***Sécurité sociale : augmentation du plafond au 1<sup>er</sup> janvier 2025***

Dans son communiqué du 4 novembre 2024, l'URSSAF indique que le plafond de la sécurité sociale pour 2025.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les valeurs du plafond de la sécurité sociale sont les suivantes :

- valeur annuelle : 47 100 €
- valeur mensuelle : 3 925 €
- valeur journalière : 216 €
- valeur horaire : 29 €

[La note d'information](#) disponible sur le site du Centre de Gestion a été mise à jour.

### ***Recrutement des agents recenseurs : possibilité de recourir à un prestataire***

[Le décret n°2024-1124 du 4 décembre 2024](#) vise à pérenniser pour les communes ou EPCI, après une expérimentation de deux ans, la possibilité de recourir à un prestataire externe pour le recrutement des agents recenseurs.

Ce décret est entré en vigueur le 6 décembre 2024.

## **Contrat d'engagement éducatif : modification des modalités de rémunération**

[Le décret n°2024-1151 du 4 décembre 2024](#) modifie la rémunération des personnes titulaires d'un contrat d'engagement éducatif qui ne peut être inférieure à 4,30 fois le montant du salaire minimum de croissance par jour (contre 2,20 antérieurement).

Cette disposition entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.

## **Missions temporaires - Emploi**

### **Missions temporaires**

- Transmission des informations de paie

La date limite de transmission au service Remplacement ([remplacement@cdg17.fr](mailto:remplacement@cdg17.fr)) des informations pour la paie du mois de janvier 2025 est fixée au **jeudi 9 janvier 2025**.

### **Emploi**

- Formation de secrétaire général de mairie

La seconde session de la formation de secrétaire général de mairie s'est achevée le 6 décembre 2024.

Seize stagiaires ont pu en bénéficier. Si vous souhaitez bénéficier de leur service, nous vous invitons à contacter le service emploi par courriel : [emploi@cdg17.fr](mailto:emploi@cdg17.fr).

## **Santé**

### **Adhésion aux contrats d'assurance mutualisés proposés par le Centre de Gestion**

- Rappel des modalités

Les collectivités souhaitant adhérer au contrat groupe des risques statutaires employeur et/ou à la convention de participation en matière de prévoyance (maintien de salaire pour les agents) proposés par le Centre de Gestion doivent délibérer **avant le 31 décembre 2024**.

Une délibération doit être prise avant cette date pour chacune des prestations.

Pour tous renseignements supplémentaires sur les modalités d'adhésion, les gestionnaires du service se tiennent à votre disposition aux adresses mails suivantes :

- [psc@cdg17.fr](mailto:psc@cdg17.fr) pour la convention de participation en matière de prévoyance,
- [assurances.groupe@cdg17.fr](mailto:assurances.groupe@cdg17.fr) pour le contrat des risques statutaires.

- Contrat groupe des risques statutaires employeur

Pour les collectivités adhérant au marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, des webinaires de présentation du logiciel de gestion seront organisés par Relyens SPS et le Centre de Gestion les 9 et 14 janvier prochain.

Les invitations seront adressées par RELYENS à compter du 13 décembre 2024.

## Conseil médical

### ➤ Cessation d'activité

Le docteur Pierre PARRY, expert psychiatre agréé, cesse son activité d'expertise au 31 décembre 2024. Il ne peut plus être mandaté depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

## Prévention

### Rappel de la liste des documents obligatoires

Vous trouverez, ci-dessous, un tableau synthétisant la liste des documents obligatoires en matière de prévention des risques.

Registre obligatoire	Documents obligatoires			
	Document sécurité	Rapport	Notice	Document pour intervention particulière
Registre Santé - Sécurité au Travail	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Rapport annuel sur la Santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT)	Fiches de données de sécurité (FDS) (celles des produits chimiques utilisés dans la collectivité)	Plan de Prévention
Registre des Dangers graves et Imminents	Lettre de cadrage pour l'Agent en Charge de le Fonction d'Inspection	Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail	Fiche de risques professionnels	Protocole de sécurité (chargement et déchargement)
Registres de sécurité	Lettre de cadrage pour l'assistant / le conseiller de prévention	Rapport annuel de la médecine préventive	Fiche d'exposition à l'amiante	Autorisation de conduite
		Fiche individuelle de suivi (exemple : fiche de pénibilité)	Fiche d'exposition aux produits chimiques	Habilitations électriques
				Permis feu
				Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Nous vous rappelons également la liste des documents recommandés :

- Le règlement intérieur Hygiène et sécurité,
- Le livret d'accueil
- Les fiches de poste et notices de poste avec les consignes de sécurité,
- Le protocole de déclaration et de suivi d'accidents.

Pour plus de renseignements, [cliquez ici](#).

# Concours et examens

## Recensement des besoins 2026

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 les centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne ont mutualisé l'organisation des concours et examens professionnels.

La responsabilité du service mutualisé est confiée au Centre de Gestion 33, organisateur des concours et examens professionnels pour le compte de ces huit départements.

Comme les années précédentes, la campagne de recensement des besoins en recrutements des collectivités pour 2026 sera menée directement par le CDG 33.

L'enquête dématérialisée sera disponible du 8 janvier au 2 février 2025.

Le CDG 33 vous transmettra par courriel prochainement les modalités de connexion (identifiants et lien vers l'enquête).

## Avis de concours

- [Concours externe, interne sur titres d'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels, session 2025.](#)

Le Centre de Gestion du Var organise pour le compte de tous les SDIS du territoire national un concours externe sur titres d'infirmier de sapeurs pompiers professionnels.

Les dossiers sont à retirer du 24 décembre 2024 au 29 janvier 2025, avec une date limite de dépôt des dossiers le 6 février 2025.

Document(s) à télécharger : [arrêté d'ouverture du CDG 06.](#)

- [Concours externe et interne d'ingénieur territorial, session 2025.](#)

Le service mutualisé des concours et examens professionnels organise au titre de l'année 2025, un concours externe et interne d'ingénieur territorial.

Les dossiers sont à retirer du 17 décembre 2024 au 22 janvier 2025, avec une date limite de dépôt des dossiers au plus tard le 30 janvier 2025 auprès du CDG organisateur de la spécialité choisie, soit le :

- CDG 24 pour la spécialité « Ingénierie, gestion technique et architecture »
- CDG 33 pour la spécialité « Infrastructures et réseaux »
- CDG 31 pour la spécialité « Prévention et gestion des risques »
- CDG 34 pour la spécialité « Urbanisme, aménagement et paysages »
- CDG 30 pour la spécialité « Informatique et systèmes d'information »

Document(s) à télécharger : [avis commun de publicité.](#)

## Résultats

Sont disponibles, les listes des candidats :

- Admis [au concours externe](#) d'accès au grade d'assistant socio-éducatif territorial - spécialité "assistant de service-social" session 2024, organisé par le CDG.
- Autorisés à se présenter à [l'épreuve orale de l'examen professionnel](#) d'accès au grade d'animateur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe par voie d'avancement de grade session 2024, organisé par le CDG 33.
- Autorisés à se présenter à [l'épreuve orale de l'examen professionnel](#) d'accès au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade session 2024, organisé par le CDG 33.

- Admissibles à [l'examen professionnel](#) d'accès au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie de promotion interne, session 2024, organisé par le CDG 33.
- Autorisés à se présenter à [l'épreuve orale de l'examen professionnel](#) d'accès au grade de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie d'avancement de grade session 2024, organisé par le CDG 19.

### ***Listes d'aptitude***

[L'arrêté](#) portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'assistant socio-éducatif, spécialité « Educateur spécialisé », session 2024, à effet au 1<sup>er</sup> décembre 2024, établi par le CDG 33 est disponible.